BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1447

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

315 598 151 RCS Le Puy en Velay.
L'APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 139, Avenue Charles Dupuy, 43700 Brives-Charensac.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte SSP à SAINT ETIENNE (42) du 25 avril 2023, la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE, absorbante, SAS au capital de 480 000 euros - siège social : 1 rue Jean Huss, 42000 SAINT ETIENNE (614 500 676 RCS SAINT ETIENNE) et la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE, absorbée, SAS au capital de 40 000 euros - siège social est 139 Avenue Charles Dupuy, 43700 BRIVES-CHARENSAC (315 598 151 RCS LE PUY EN VELAY), ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE par la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE. La société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE ferait apport à la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE de la totalité de son actif, soit 558 738 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 324 105 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 234 633 euros. La société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE détenant la totalité des 2 000 actions composant le capital social de la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 234 633 euros et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 2 000 actions de la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE, soit 76 506 euros, représente un boni de fusion de 158 127 euros. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE depuis la date du 01/10/2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE le 04/05/2023 pour la société APPAREILLAGE

GENERAL ELECTRIQUE ETABLISSEMENT DUSSAUZE et au greffe du Tribunal de commerce de LE PUY EN VELAY le 02/05/2023 pour la société APPAREILLAGE GENERAL ELECTRIQUE VELLAVE. Pour avis.

